

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS PROMOTION

12 et 13 avril 2025
GOLF D'AIX EN PROVENCE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions de Ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **12 avril 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **13 avril 2025**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{ère} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mercredi 12 mars 2025**.

Les inscriptions des équipières devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mardi 1^{er} avril 2025**.

Droits d'engagement : **360€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : Philippe BOROUKHOFF

Arbitres : Julien CHICHE et Gilles MINIAOU